

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 07.06.2022

. d'affichage : 16.06.2022

N° de la délibération : 2022-119

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 48

. votants : 57

L'an deux mille vingt deux, le treize juin, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, DOUTART Jean-Luc, FRIZON Hervé, Mme VASSEUR Julie, MM. HAY Francis, GRAVET Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, POTIER Bruno, DEMULE Frédéric, MEREL Michel, Mme RAGUENEAU Françoise, MM. MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, SCHIETTECATTE Benoît.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. DOUTART Jean-Luc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme CHAPUIS-ROUX Elodie.
M. HAY Francis avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.
M. POTIER Bruno avait donné pouvoir à M. SLOSARCZYK Florian.
M. DEMULE Frédéric avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. GRAVET Jacques était représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.
M. SCHIETTECATTE Benoît était représenté par M. HAUDIQUEZ Florent, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme POTURALSKI Patricia.

OBJET :

BUDGET ANNEXE « CENTRE AQUATIQUE »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature M14,

Vu la présentation du projet de budget supplémentaire au cours de la Plénière Finances en date du 23 mai 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Centre aquatique », selon la décomposition en chapitres présentée comme suit :

BS Centre aquatique 2022	RAR 2022	BP 2022	BS 2022	RAR + BP + BS
⇒ Fonctionnement				
⇒ Recettes	1 190 917,41 €	717 596,75 €	1 908 514,16 €	
013 - Atténuations de charges	4 600,00 €		4 600,00 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 455,94 €		76 455,94 €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	90 538,00 €		90 538,00 €	
74 - Dotations, subventions et participations	34 600,00 €		34 600,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante	984 723,47 €	717 596,75 €	1 702 320,22 €	
77 - Produits exceptionnels	- €		- €	
⇒ Dépenses	1 190 917,41 €	717 596,75 €	1 908 514,16 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)			571 948,30 €	571 948,30 €
011 - Charges à caractère général	406 968,00 €	- €	406 968,00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	530 000,00 €		530 000,00 €	
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	500,00 €		500,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	15 727,43 €	10 001,43 €	25 728,86 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	233 706,15 €	135 647,02 €	369 353,17 €	
65 - Autres charges de gestion courante	200,00 €		200,00 €	
66 - Charges financières	1 115,83 €		1 115,83 €	
67 - Charges exceptionnelles	1 700,00 €		1 700,00 €	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	
⇒ Investissement				
⇒ Recettes	285 033,58 €	1 426 207,51 €	1 711 241,09 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	15 727,43 €	10 001,43 €	25 728,86 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	233 706,15 €	135 647,02 €	369 353,17 €	
041 - Opérations patrimoniales		1 280 559,06 €	1 280 559,06 €	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00 €		10 000,00 €	
13 - Subventions d'investissement	25 600,00 €		25 600,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €		- €	
⇒ Dépenses	27 307,64 €	257 725,94 €	1 426 207,51 €	1 711 241,09 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			145 648,45 €	145 648,45 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		76 455,94 €	76 455,94 €	
041 - Opérations patrimoniales			1 280 559,06 €	1 280 559,06 €
16 - Emprunts et dettes assimilées		78 420,00 €	78 420,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles		- €	- €	- €
21 - Immobilisations corporelles	27 307,64 €	102 850,00 €	- €	130 157,64 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,